

## GRUPE JURIFORMATION 2016-2017

Juriformation compte une quinzaine de membres actifs. Il est important d'être assez nombreux pour les travaux à réaliser.

En 2016 le groupe a compté une nouvelle arrivée.

1 réunion du groupe  
7 réunions avec éditeurs

2 nouvelles fiches

	Janvier 2017	Juin 2016
<b>Nouvelles fiches</b>	 	

### **DALLOZ :**

2 portails appréciés pour le dynamisme de mise en ligne de fonds documentaires, la grande antériorité des revues et les annotations de jp de codes rouges, les tarifs accessibles et modulables.

Le « moins » : de nombreux portails (Daloz revues, bibliothèque, .fr avocats...) créent de la confusion.

Projet de refonte du portail Daloz avocats pour la fin 2017. Des membres de Juriformation ont été bêta-testeurs sur ce portail.

### **LEXTENSO :**

2 Evénements marquants : ajout de 90 monographies et forte augmentation des tarifs.

L'ergonomie est plus conviviale, l'utilisation est simple. Des améliorations ont été apportées après la modification de la fiche notamment la modification de la page d'accueil, où on voit mieux les contenus.

Le + les tarifs et contenus ont été ajoutés

Le gros - : la forte augmentation des tarifs qui a entraîné des pertes de ressources électroniques pour beaucoup de collègues. Suite à de nombreuses retours d'adhérents, envoi d'un courrier à l'éditeur.

Réponse quelques semaines plus tard : sans suite

Les éditeurs	Lamyline	Lexbase	Lexis-Nexis
	<p>Lancement en septembre 2016. 3 réunions dont 1 pour « actualités du droit ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Beaucoup d'échanges et de demandes d'améliorations (effectuées ou en cours)</li> <li>• Nouveau site de veille</li> </ul>	<p>1 réunion en juin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajout de nouveaux fonds</li> <li>• Évolution de la charte graphique</li> <li>• Thématisation de la jurisprudence</li> <li>• Rédaction de synthèses de conventions collectives</li> </ul>	<p>Nouveau 2 réunions + 1 prévue au printemps 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et échanges autour de nos méthodes de travail</li> </ul>

### LAMYLINE :

V5 de Lamyline lancée en septembre 2016 - Le partenariat est toujours très actif avec cet éditeur très à l'écoute : 3 réunions avec Juriformation autour de cette nouvelle version.

Beaucoup de changements de repères, dans la base

Points positifs :

- recherche de jurisprudence par dispositions appliquées ou thématique.
- - Ajouts de manière claire des accords d'entreprise

Principaux points à améliorer :

- récupération de documents
- modification de la recherche

Lancement du « site actualités du droit » : l'abonnement est lié à Lamyline et permet d'accéder à plus de contenus

Le partenariat avec Lexbase continue

### LEXBASE :

Réunion annuelle en juin

Modification légère de la charte graphique en avril 2016, plus allégée ce qui met mieux en valeur les actualités

Présentation des nouveautés :

Chaine du contentieux : très pratique et exhaustif

Beaucoup de dynamisme dans l'ajout de fonds documentaires : encyclopédies, fonds officiels, infographies

Création de synthèses de conventions collectives (rédaction Lexbase)

### LEXIS-NEXIS :

Nouveauté

2 rencontres avec lexis, discussion et échanges, L'éditeur semble à l'écouter de nos demandes – présentation de lexis 360 et premières évocations des points positifs et points négatifs

Suppression de lexisnexis.fr : fin 2017 (à confirmer)

Pour terminer	Autres bases vues	Les tendances
	<p>Doctrine.fr Open Dalloz</p>	<p>Sites de veille Fiches de synthèse</p>

## **AUTRES BASES VUES :**

**Doctrine.fr** : Rapide, bluffant mais les prix sont trop élevés.

**Open Dalloz** : jurisprudence Dalloz + codes non commentés + fiches d'orientation.

Rien d'inédit si on est abonné au portail Dalloz mais plutôt intéressant si on ne l'est pas. Notamment pour les fiches d'orientation qui sont référencées (codes, jp....)

## **Tendances:**

Sites de veille : Lexis actualités, Lamy Actualités du droit

De plus en plus de tweets utiles pour la veille

Fiches de synthèse : Dalloz, infographies Lexbase, les synthèses de Jurisclasseurs...)

email : [juriformation@juriconnexion.fr](mailto:juriformation@juriconnexion.fr) – permet de faire remonter des informations.